



## ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

1er octobre

**En 1636**, Saint Vincent désigne Barbe Angiboust et Louise Ganset pour fonder la Maison de Charité de Richelieu : *“Mon Dieu, Mademoiselle, écrit-il, quel bonheur à ces bonnes filles de s'en aller au lieu où elles vont continuer la charité que Notre-Seigneur exerçait sur la terre !... Qu'elles s'en iront la tête levée au jour du jugement !”* (R)

**En 1638**, Monsieur Vincent remet à Louise de Marillac l'argent nécessaire pour le voyage de Barbe Angiboust et Louise Ganset. Appelées par les Prêtres de la Mission, elles partent pour Richelieu. C'est la première fondation loin de Paris, ce qui inquiète un peu la Supérieure des Filles de la Charité. Une lettre vient la reconforter : *“Très volontiers je prie Notre Seigneur qu'il donne sa sainte bénédiction à nos chères sœurs et qu'il leur fasse part de l'esprit qu'il a donné aux saintes dames qui l'accompagnaient et coopéraient avec lui à l'assistance des pauvres malades et à l'instruction des enfants. Mon Dieu, Mademoiselle, quel bonheur à ces bonnes filles de s'en aller continuer la charité que Notre Seigneur exerçait sur la terre, au lieu où elles vont !”* (C)

**En 1651**, Sœur Julienne Loret qui est à Chars a envoyé des fruits à sainte Louise. Celle-ci lui écrit : *“Je loue Dieu de tout mon cœur de votre bonne santé et admire vos beaux et bons fruits, mais ma chère Sœur, n'en faites pas tort à vos Pauvres, je vous prie : regardez bien toujours leurs besoins pour leur donner le meilleur que vous avez car c'est à eux. Je pense bien, ma chère Sœur, que vous n'y manquerez pas”*.

Cette recommandation de sainte Louise est très importante : elle rejoint Vatican II, reconnaissant le droit des Pauvres. (R)

**En 1710**, Mère Marie Le Roy accompagnée des trois Sœurs officières signe avec le procureur des Administrateurs et le syndic de l'hôpital du Saint Esprit de Dax le contrat d'établissement de trois sœurs pour le service des malades. (C)

**En 1753**, trois Sœurs sont envoyées pour le service des enfants de l'École militaire de Vincennes. (C)

**En 1794**, dans la rade de l'île d'Aix, à l'embouchure de la Charente, mort de Nicolas Parisot. Il n'y a que quatorze ans, que, venant de Besançon, son diocèse d'origine, il est entré dans la Compagnie. Placé au séminaire de Metz, il refuse tous les serments que la législation révolutionnaire exige de lui. Arrêté, il est condamné à la déportation. Avec une douzaine d'autres prêtres, il est, par petites étapes, dirigé vers Rochefort, dès le début de 1794. Le 21 mai, Nicolas Parisot et ses compagnons sont jetés dans la cale d'un vieux bateau où sont déjà entassés près de cent cinquante ecclésiastiques. La vermine et la nourriture grossière et insuffisante finissent par faire de notre confrère, à son tour, un de ces cadavres que chaque matin les survivants devaient jeter dans une barque et aller enterrer. Nicolas Parisot a été inhumé dans l'île Madame, avec un grand nombre de confesseurs de la foi<sup>1</sup>.

**En 1915**, Marcel Chazal, étudiant de la Mission, tué par un éclat d'obus à son poste de brancardier.

**En 1934**, la guerre entre le Paraguay et la Bolivie demande un grand dévouement à nos Sœurs dans les ambulances du Paraguay. (R)

**En 1950**, à Laroque, au diocèse de Montpellier, est inauguré le monument destiné à commémorer le souvenir d'un illustre enfant de la paroisse et d'un fils de saint Vincent : M. Fernand Portal qui naquit à Laroque le 14 août 1855. Dans la Croix, Mgr Calvet avait annoncé le projet de ce monument, et les nombreux anciens disciples de M. Portal, que comptent le Clergé et l'Université, se tirent un devoir d'y répondre par leurs oboles, et aujourd'hui, par leur présence en ce pittoresque village des bords de l'Hérault. Le prieur de Laroque, M. Gaston Cazet, a mis ses talents et son cœur à organiser cette journée destinée à glorifier celui qui est son compatriote et son frère en religion. Le matin, Mgr Duperray, évêque de Montpellier, bénit le monument, après que l'aumônier du lycée de Nîmes, le chanoine Gasque, disciple de M. Portal, eût retracé la vie et l'œuvre de, son maître. L'après-midi, aux Halles municipales de Ganges, le chef-lieu de canton, catholiques et protestants sont convoqués ; et ce bel auditoire donne toute son attention à M. Pierre Mesnard, professeur de philosophie à la Faculté d'Alger, qui, avec aisance et chaleur, exalte l'apostolat de M. Portal pour l'unité des Églises, son action près des élèves de l'École normale supérieure et son dévouement aux œuvres sociales de Javel. L'évêque de Montpellier conclut en rappelant le devoir de la prière pour l'unité et la nécessité, pour les catholiques, d'une vie dont le christianisme attire les frères séparés<sup>2</sup>.

**En 1951**, à l'aéroport de Montréal, deux Filles de la Charité atterrissent. Elles vont prendre la direction de l'Aide aux Vieux Couples, moderne forme des Petits Ménages établis à Paris par Monsieur Vincent. Montréal est la quatrième maison dont les Sœurs sont chargées depuis leur arrivée au Canada en 1948<sup>3</sup>.

1) *Annales*, t. 51, pp. 182-185.

2) *Annales*, t. 116, pp. 90-92.

3) *Annales*, t. 116, pp. 287-289.

